



**ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES**





ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

À PROPOS DE L'ORGANISATION



L'Organisation internationale des télécommunications spatiales Intersputnik a été créée en **1971**.



L'Accord sur la création d'Intersputnik inscrite auprès du **Secrétariat des Nations Unies**.



Les Membres à part entière d'Intersputnik sont les **26 États souverains**.



Les Membres de l'Organisation nomment **25 Participants** du nombre des organisations ou des administrations internationales de communications.



Organes dirigeants - **Conseil** (Membres de l'Organisation) et le **Comité d'exploitation** (Participants de l'Organisation).



ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

PAYS MEMBRES D'INTERSPOUTNIK

Initialement, seulement neuf pays étaient membres de l'Organisation. Aujourd'hui, les vingt-six pays suivants sont Membres de l'Organisation internationale des télécommunications spatiales Intersputnik :

	République d'Azerbaïdjan		République fédérale d'Allemagne		République populaire démocratique de Corée		Roumanie
	République islamique d'Afghanistan		Géorgie		République de Cuba		République arabe syrienne
	République de Bélarus		République de l'Inde		République démocratique populaire du Laos		République fédérale de Somalie
	République de Bulgarie		République du Yémen		Mongolie		République du Tadjikistan
	Hongrie		République du Kazakhstan		République du Nicaragua		Turkménistan
	République socialiste du Viêt Nam		République kirghize		République de Pologne		Ukraine
					Fédération de Russie		République tchèque



ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

PARTICIPANTS D'INTERSPUTNIK



“AZERCOSMOS”
Société anonyme ouverte
(République d'Azerbaïdjan)



Compagnie bulgare des
Télécommunications E.A.D.



Romantis GmbH
(République fédérale
d'Allemagne)



Ministère des Communications
et des Technologies de
l'Information de la République
islamique d'Afghanistan



Agence nationale pour les
Médias et les
Infocommunications (Hongrie)



Département de l'Espace,
Gouvernement de la
République de l'Inde



Entreprise unitaire républicaine de
Production “Usine
d'Électromécanique de Précision”
(République de Bélarus)



Corporation vietnamienne des
Postes et des
Télécommunications



Département des
Télécommunications,
Gouvernement de la République
de l'Inde



Ministère du Transport, des
Technologies de l'Information et
des Communications de la
République de Bulgarie



FidusCrypt GmbH
(République fédérale
d'Allemagne)



Ministère du Développement
numérique, des Innovations et de
l'Industrie aérospatiale de la
République du Kazakhstan



ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

PARTICIPANTS D'INTERSPOUTNIK



Comité d'Etat des Technologies
de l'Information et des
Communications de la République
kirghize



Orange Polska S.A.
(République de Pologne)



DalKom Somalia
(République fédérale de Somalie)



Ministère des Postes et des
Télécommunications de la
République populaire
démocratique de Corée



Entreprise d'État fédérale et
unitaire "Compagnie russe des
Communications satellitaire"



Service des Communications,
Gouvernement de la
République du Tadjikistan



Compagnie cubaine des
Télécommunications S.A.
(ETECSA)



Compagnie nationale des
Radiocommunications S.A.
(Roumanie)



Entreprise d'État Ukrkosmos
(Ukraine)



Ministère de la Poste et des
Télécommunications
(République démocratique
populaire du Laos)



Compagnie syrienne des
Télécommunications



Ministère de l'Industrie et du
Commerce de la République
tchèque



Agence des Communications et
des Technologies de l'Information,
Gouvernement de la Mongolie



ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

STATUT JURIDIQUE INTERNATIONAL

Le statut juridique international de l'Organisation est réglementé par les accords internationaux suivants :

L'Accord sur la création du 15 novembre 1971, inscrite au Secrétariat des Nations Unies le 27 mars 1971 sous le numéro 12343 ;

Protocole modifiant l'Accord sur la création du 30 novembre 1996 ;

L'Accord sur la capacité juridique, les privilèges et immunités du 20 septembre 1976 ;

L'Accord sur le règlement des questions relatives à la résidence dans la Fédération de Russie du 15 septembre 1977 ;

L'Accord d'exploitation du 4 février 2003, ayant le statut d'un accord international interdépartemental

Le dépositaire des accords internationaux de l'Organisation est le Gouvernement de la Fédération de Russie en la personne du Ministère des Affaires étrangères.

Dépositaire - Directeur général



ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

STRUCTURE DE L'ORGANISATION

Conseil

(Gouvernements des pays
Membres)

- Définition de politique générale et les objectifs à long terme ;
- Garantir la conformité de l'activité de l'Organisation aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies ;
- Prendre les décisions sur les recommandations du Comité d'exploitation.

Comité d'exploitation (Participants)

- Déterminer la politique commerciale, technique et financière ;
- Déterminer la part du Capital autorisé et des dividendes.

Direction

(Directeur général,
personnel)

- Mise en œuvre des décisions du Conseil et du Comité d'exploitation ;
- Organisation de l'exploitation et du développement du système « Intersputnik » ;
- Activités opérationnelles.



ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

INTERSPUTNIK DANS LE SYSTÈMES DES RELATIONS INTERNATIONALES

Intersputnik jouit du statut d'Observateur permanent auprès du **Comité des Nations Unies** sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ; coopère activement avec l'**UNESCO**.



Intersputnik est un membre du Secteur des radiocommunications de l'**Union internationale des télécommunications**.

Intersputnik participe à un certain nombre d'**organisations internationales et régionales de communications par satellite**.





ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Octroi de **capacité** aux utilisateurs intéressés d'engins spatiaux géostationnaires et divers systèmes de communications par satellite.



Mise en œuvre de **projets satellites** sur la **base des ressources** en fréquence orbitale déclarées à l'UIT au nom d'Intersputnik.



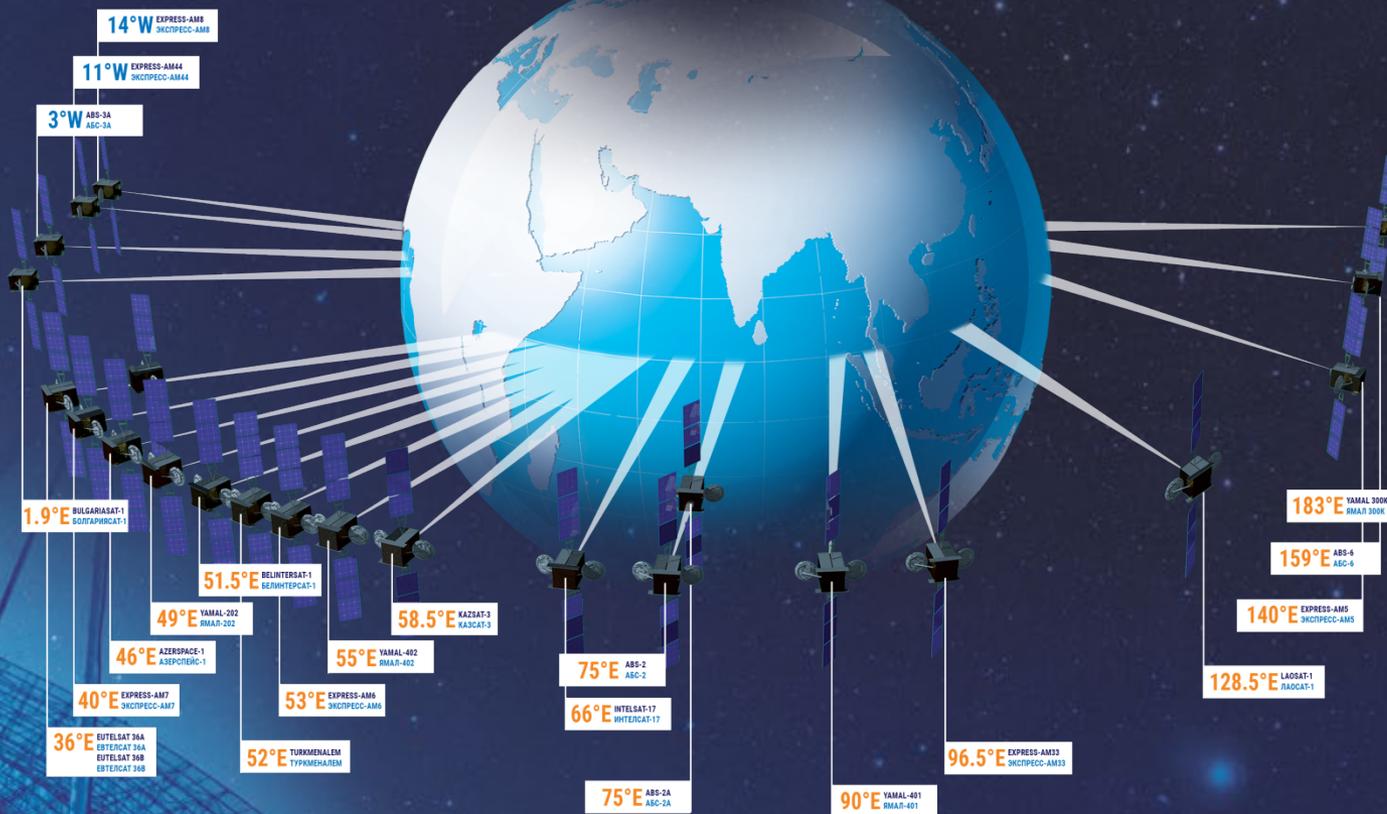
Coopération avec les entreprises complexes spatiales dans le domaine des projets internationaux pour la **production de satellites de communications**.





ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

SATELLITES EXPLOITÉS





ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

COOPÉRATION AVEC LES EXPLOITANTS DE SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS PAR SATELLITE



Coopération avec l'Entreprise d'État fédérale et unitaire « Compagnie russe des Communications satellitaire » : acquisition d'un modèle de partenariat stratégique.



La coopération avec l'opérateur européen « Eutelsat » a permis à Interspoutnik de devenir le plus grand fournisseur de capacité pour la télédiffusion directe sur le marché russe.



La coopération avec la Société « ABS » pour l'utilisation de capacité d'engins spatiaux dans les positions orbitales d'Interspoutnik.

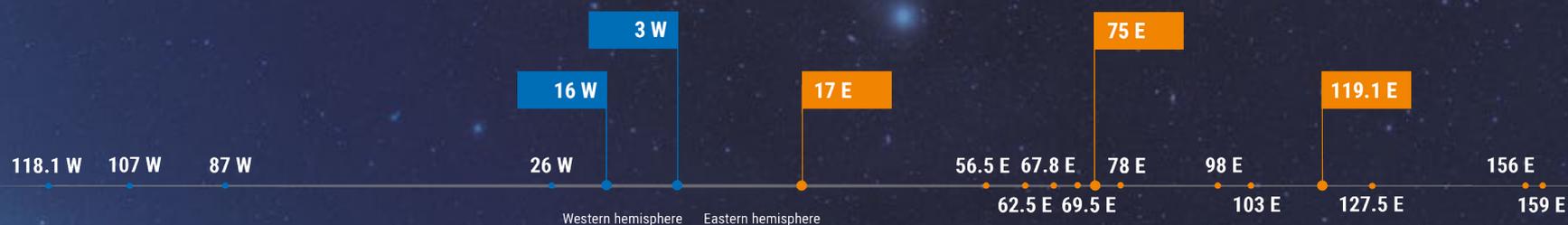


Des accords de partenariat avec « Gazprom Space Systems », « Intelsat », « SES », « Azercosmos » etc.



ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

RESSOURCES EN FRÉQUENCES ORBITALES



19 positions orbitales sur l'arc de 118.1°Ouest à 159°Est



ORGANISATION INTERNATIONALE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

FILIALE

LLC « Isatel » filiale d'Intersputnik enregistré auprès de la Fédération de Russie.

LLC « Isatel » propose une large gamme de services de communication standard « clé en main » avec valeur ajoutée.

Elle agit en tant que **conseiller, investisseur ou co-fondateur** de l'entreprise en fonction du projet.

